

Gérer son association au quotidien avec Ciel Associations



OBJECTIFS : à l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de gérer ses adhérents, cotisations, activités, matériels et tenir sa comptabilité en dépenses/recettes.

FORMATION A DISTANCE INDIVIDUELLE

PUBLIC

- Gestionnaires d'association
- Utilisateurs de Ciel Associations

PRE-REQUIS

- Bonnes connaissances en gestion des associations
- Utilisation courante de l'environnement Windows

CONDITIONS

- Accès internet haut débit et ligne téléphonique
- Dernière version du logiciel Ciel Associations installée

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur la manipulation du logiciel
- Les 3 premiers chapitres représentent 3h à 3h30 de présentation et d'échanges avec le formateur par téléphone
- Le formateur prend la main sur l'ordinateur du stagiaire en alternant démonstrations et mises en situation pratique
- Evaluation des acquis en fin de stage

DEROULEMENT DU STAGE

Durée : 1 jour (7 heures)
Tarif : 729 € HT
Code : FADWA

CENTRE DE FORMATION

N° de déclaration d'existence : 117 53 22 61 75
auprès de la région Ile de France
Code APE : 5829 C
N° de SIRET : 313 966 129 00 303
N° URSSAF : 7585 1000 0204 0245 11

Associations

Sage Activité CIEL
35 rue de la Gare - 75917 Paris Cedex 19
Tél. : 01 55 26 33 81 - Fax : 01 55 26 33 59
E-mail : formation@ciel.com

PROGRAMME

1. CREER ET PARAMETRER LE DOSSIER

- Créer les coordonnées de l'association
- Définir les dates d'exercice et la période d'activité
- Codifier les bases et pièces

2. GERER L'ASSOCIATION

- Enregistrer les données (membres, activités, cotisations, postes comptables)
- Enregistrer et encaisser les cotisations et les activités
- Enregistrer les dépenses associatives

3. SUIVRE L'ACTIVITE

- Consulter les tableaux de bord
- Suivre et analyser l'activité
- Editer les statistiques

4. PRATIQUE AUTONOME

- Mise en place des exercices proposés dans le guide "Bien débuter avec Ciel Associations" dans l'application
- Edition des états comptables
- Accès, à tout moment, à l'assistance du formateur

5. BILAN

- Echanges de validation des connaissances